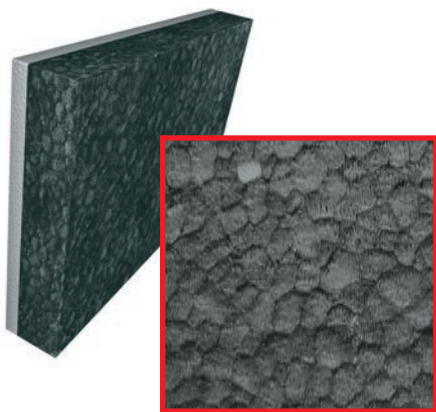


DELTIPLAC Th 32 et ULTRA 32

DESCRIPTION ET DOMAINES D'EMPLOI

Ces panneaux permettent d'assurer l'isolation thermique et acoustique par l'intérieur de tous types de murs bruts en béton ou maçonnerie, neufs ou anciens, d'immeubles d'habitation de tous types, ERP, locaux industriels ou scolaires.



Le panneau **DELTIPLAC Th 32** est un complexe d'isolation composé d'un panneau de Polystyrène Expandé graphité nouvelle génération collé sur une plaque de plâtre. Ce panneau apporte à l'ouvrage une isolation thermique renforcée. L'isolant est certifié ACERMI n° 10/070/666.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET PERFORMANCES

Parement	BA10, BA13, BA15, plaques standard, hydro, spécial feu, haute dureté								
Perfs. thermiques	$\lambda = 0,032 \text{ W/m.K}$								
L x l (mm)	2500 x 1200, 2600 x 1200, 2800 x 1200, 3000 x 1200								
Épaisseur PSE (mm)	40	60	70	80	90	100	120	130	140
Résistance thermique	1,30	1,90	2,20	2,55	2,85	3,15	3,80	4,10	4,40
Réaction au feu	B-s1,d0 essais SBI réalisés au CSTB PV n° RA10-0093								



Le panneau **DELTIPLAC ULTRA 32** est un complexe d'isolation composé d'un panneau de Polystyrène Expandé graphité et élastifié nouvelle génération collé sur une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur minimum.

Ce panneau est spécialement conçu pour l'isolation acoustique dans l'habitat individuel ou collectif. De plus, ses performances thermiques sont exceptionnelles, il bénéficie d'un $\lambda = 0,032 \text{ W/m.K}$.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET PERFORMANCES

Parement	BA13, BA15, plaques standard, hydro, spécial feu, haute dureté								
Perfs. thermiques	$\lambda = 0,032 \text{ W/m.K}$								
L x l (mm)	2500 x 1200, 2600 x 1200, 2800 x 1200, 3000 x 1200								
Épaisseur PSE (mm)	40	60	70	80	90	100	120	130	140
Résistance thermique	1,30	1,90	2,20	2,55	2,85	3,15	3,80	4,10	4,40
Réaction au feu	B-s1,d0 essais SBI réalisés au CSTB PV n° RA10-0093								

DELTIPLAC Th 32 et ULTRA 32

MISE EN ŒUVRE

Les travaux préparatoires et la mise en œuvre du **DELTIPLAC Th 32** et du **DELTIPLAC ULTRA 32** se réalisent selon les DTU 25-42. La pose est en général effectuée par collage sur un support sain, sec, dépoussiéré et exempt de tout produit gras, peinture ou enduit plâtre. On utilisera un mortier adhésif à base de plâtre répondant aux spécifications de la norme NF EN 14 496.

Le traitement des joints entre les plaques sera réalisé au moyen d'un des systèmes enduit associé à une bande faisant l'objet de certificats CSTB attachés aux Avis Techniques correspondants.

Avant application de la peinture, le régulateur de fond uniformise la teinte des plaques.



- 1 Le collage est effectué à l'aide d'un mortier adhésif.
- 2 On dispose des plots de 200 g environ à raison de 10 par m².
- 3 On positionne le panneau muni de ses plots contre le mur en frappant à plat à l'aide d'une règle.
- 4 Le traitement des joints entre panneaux est réalisé selon la technique enduit + bande.

Pour la réalisation de paroi de locaux humides privatifs (douches...), l'utilisation de plaque de plâtre hydrofugée type H1 est obligatoire. En pose collée, la hauteur est limitée à 3,60 m. Au delà, il faut prévoir une fixation mécanique sur tasseau bois.

CONDITIONNEMENT

Épaisseur PSE (mm)	40	50	60	70	80	90	100	120	130	140
Nombre de panneaux	24	20	18	16	14	12	11	10	8	8

ATTENTION ! Les palettes sont gerbables sur 2 niveaux maximum. La housse anti-rayonnement doit être conservée en cas de stockage prolongé au soleil.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toute la gamme des produits sur notre site web
www.edilteco-deltisol.fr

Siège et Usine

BP 70731 - 49307 CHOLET Cedex
 Tél. 0 825 825 533 - Fax 0 825 850 050
edilteco.fr | info@edilteco.fr

Usines

CS 50015 - 84275 VEDENE Cedex
 Tél. 04 90 32 66 19 - Fax 04 90 32 80 13
edilteco-deltisol.fr | info@edilteco.fr

Bureau d'études planchers

be@edilteco.fr